



CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**LE CAMES : UN MODÈLE D'INTÉGRATION ACADÉMIQUE RÉUSSIE,  
AU SERVICE DE L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE DEPUIS 58 ANS**

**Un exemple de résilience et d'intégration académique à préserver**

Le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) est une Institution interétatique créée par des Chefs d'États africains à Niamey (Niger) en 1968, au lendemain des indépendances, pour développer l'entraide et la solidarité scientifique entre les États membres, dans un contexte d'africanisation des cadres des Universités et de l'administration publique.

La principale mission assignée au CAMES par ses pères fondateurs, Chefs d'État visionnaires, était de « *coordonner les systèmes d'Enseignement supérieur et de Recherche, afin d'harmoniser les programmes et les niveaux de recrutement dans les différents établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche* ».

Depuis 58 ans, le CAMES remplit cette mission régaliennne, et apparaît aujourd'hui comme une véritable Agence régionale d'Assurance Qualité, à travers notamment ses Programmes statutaires portant sur l'évaluation académique et la promotion des ressources humaines aux différents grades de l'Enseignement supérieur, ainsi que l'accréditation des programmes de formation universitaire.

Cette résilience du CAMES, à la différence d'autres Institutions d'intégration africaine post indépendance, s'explique aussi bien par sa légitimité institutionnelle et les services rendus aux États, que par la crédibilité et la reconnaissance internationale de ses procédures d'évaluation et de promotion dans l'Enseignement supérieur.

En effet, depuis 1972 pour le Programme Reconnaissance et Équivalence des Diplômes (PRED), 1976 pour les Comités Consultatifs Interafricains (CCI), et 1982-1983 pour les Concours d'Agrégation, le CAMES fournit de manière continue des cadres de haut niveau qui animent les centres hospitaliers, les Universités, Grandes écoles et Instituts de Recherche, ainsi que les hautes fonctions dans les administrations publiques et privées des États africains et des Organisations internationales.

Les programmes d'évaluation par les pairs et de promotion aux différents grades universitaires du CAMES, de par leur caractère participatif, inclusif et fondé sur des référentiels communs répondant aux standards et exigences de qualité académiques et scientifiques les plus élevés au monde, ont contribué à la création de l'un des espaces académiques les plus rigoureux, les plus vastes et les mieux intégrés en Afrique.

En effet, la reconnaissance et la validité de plein droit des diplômes et des grades universitaires par l'ensemble des 19 États membres, produit d'un processus rigoureux d'évaluation mené par une communauté de pairs évaluateurs issus de tous les pays membres, sur la base de référentiels uniques et acceptés de tous, promeuvent l'intégration académique en renforçant les liens académiques et la mobilité au sein de l'espace CAMES depuis plus d'un demi-siècle.

Dans un contexte global, caractérisé par des turbulences diverses et une recomposition géopolitique du monde, l'Afrique a plus que jamais besoin d'union, de mutualisation, et d'intégration, pour assurer sa souveraineté scientifique et socioéconomique.

Le rôle unique du CAMES, depuis 58 ans, dans l'harmonisation qualitative des systèmes d'Enseignement supérieur et de Recherche, et dans l'intégration académique africaine, est à saluer et à consolider, pour une Afrique plus intégrée et maître de son destin.

### **Une dynamique d'amélioration continue pour l'excellence académique au service du développement de l'Afrique**

Malgré le succès relatif du CAMES dans sa mission d'harmonisation des politiques d'Enseignement supérieur et d'intégration académique, force est de constater que la Recherche scientifique demeure « le talon d'Achille » de notre Institution panafricaine d'intégration académique.

En effet, l'Afrique en général, et l'espace CAMES en particulier, se singularisent par leur faible contribution à la production scientifique mondiale et une faible visibilité scientifique, notamment dans les classements internationaux des Universités.

*Comment expliquer ce constat du mauvais classement de nos Universités dans ces systèmes internationaux, malgré l'existence du CAMES depuis plus d'un demi-siècle ?*

*Que fait le CAMES pour inverser cette tendance, notamment au regard des missions et rôles assignés aux Universités de son espace ?*

Telles sont les interrogations légitimes et constructives qui méritent une réflexion collective et individuelle, afin de faire avancer nos systèmes d'Enseignement supérieur et de Recherche.

Le constat de l'absence ou la faible représentation de nos Universités dans les classements internationaux est certes à mettre en corrélation avec la qualité de la Recherche scientifique menée dans nos Universités, mais nous devons également nous questionner sur l'adaptation des critères d'évaluation de ces systèmes aux réalités et aux missions de nos Universités.

## **Des systèmes de classement internationaux peu adaptés aux réalités des Universités africaines.**

La majorité des Universités « mères » en Afrique subsaharienne, et donc dans l'espace CAMES, a été créée à la veille des indépendances des États africains, par la puissance coloniale de l'époque.

Elles sont donc relativement jeunes (cinquantenaires) par rapport aux Universités leaders du classement de Shangaï par exemple, qui cumulent plusieurs centaines d'années d'existence, au cours desquelles elles ont pu développer des programmes de Recherche sur le très long terme et des modèles économiques robustes pour le financement de la Recherche, indispensables par exemple pour l'obtention de prix Nobel scientifiques, l'un des critères majeurs du système de classement Shangaï.

Cela ne devrait cependant pas dissuader nos Universités à participer à ces systèmes de classement prestigieux, dont certains sont plus accessibles (THE par exemple), ni justifier nos faibles performances scientifiques, mais simplement relativiser la lecture faite de ces classements de nos Universités.

Bien au contraire, cette situation constitue un appel plus qu'urgent à investir dans la Recherche scientifique au sein de l'espace CAMES, et en Afrique, et sur le long terme. Il s'agit également d'un appel pressant à accompagner les Universités de notre espace pour une amélioration substantielle de leur visibilité scientifique, notamment à travers des publications scientifiques de haute facture.

### **Que fait le CAMES pour inverser la tendance ?**

L'Université a toujours co-évolué avec la société à travers des influences mutuelles qui ont déterminé et continuent de déterminer les missions dévolues à ces Institutions académiques, originellement dédiées à la formation, à la Recherche et à la diffusion du savoir.

S'inscrivant dans cette tradition de contrat social et historique de l'Université, les missions actuelles assignées aux Universités de l'espace CAMES peuvent se décliner comme suit : l'enseignement et la formation, la Recherche scientifique et l'Innovation technologique, l'employabilité des diplômés et les services à la société.

C'est au regard de ces missions que le CAMES a fait évoluer ses référentiels et guides d'évaluation, en mettant l'accent ces dernières années, en plus des exigences pédagogiques et scientifiques, sur les questions de services à la communauté et à la société, pour ce qui concerne l'évaluation des Enseignants-chercheurs et Chercheurs (CCI, Concours d'Agrégation), et sur l'employabilité, dans le cadre de l'évaluation des programmes de formation (PRED).

C'est le lieu de rappeler que le CAMES établit des listes d'aptitude permettant d'exercer des fonctions universitaires selon différents grades, tandis que le pouvoir de nomination reste entre les mains des États membres, dans le cadre de leur souveraineté.

Le CAMES n'a pas vocation à financer la Recherche. Son rôle consiste plutôt à encourager les États à harmoniser et à faire évoluer leurs politiques d'Enseignement supérieur à travers des recommandations ciblées. Enfin, le CAMES valorise la méritocratie en reconnaissant la qualité et la quantité des travaux scientifiques produits, ainsi que les activités d'encadrement pédagogique.

Il est bon de rappeler que dans le cadre de la révision régulière de ses guides d'évaluation, en particulier du dispositif CCI, le CAMES préconise souvent une exigence accrue en matière de publications scientifiques dans des revues indexées au sein de bases de données internationales reconnues telles que Scopus. Ces recommandations, qui d'ailleurs suscitent parfois des oppositions de la part de certains acteurs du système académique, qui les jugent trop contraignantes ou inadaptées aux réalités locales, visent à hisser la qualité et la visibilité de la Recherche, pour la mise en place d'un cadre d'exigence rigoureux au sein de notre espace d'intégration académique.

C'est également dans cette perspective et pour l'affirmation d'une certaine souveraineté académique, que des réflexions sont en cours en vue de développer, en continuité de ses missions d'évaluation académique, un système CAMES de classement des Universités (CAMES-Ranking), mieux adapté aux réalités des Universités africaines et surtout fondé essentiellement sur les missions actuelles dévolues aux Universités de son espace, ainsi que sur les besoins et attentes des pays africains.

Le CAMES, conscient de la faiblesse de la Recherche scientifique dans son espace, avec pour corollaire une faible visibilité scientifique internationale et un impact limité sur le développement socio-économique, a entrepris des réformes portées par les Secrétaires Généraux successifs de l'Institution.

La création en 2013 des Programmes Thématiques de Recherche du CAMES (PTRC) et des Journées Scientifiques du CAMES (JSDC), répond à cette exigence de dynamisation de la Recherche scientifique dans l'espace CAMES.

S'inscrivant dans cette dynamique constructive de notre Institution, pour l'adaptation et l'amélioration continue des systèmes d'Enseignement supérieur et de Recherche, l'équipe dirigeante actuelle du Secrétariat général du CAMES a élaboré, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, un Plan Stratégique de Développement du CAMES (PSDC) pour la période 2024-2028, porté par la vision de faire de l'Institution, « *une référence internationale en matière d'évaluation scientifique et un véritable outil d'intégration académique au service du développement durable de l'Afrique* ».

Ce PSDC, adopté et soutenu par le Conseil des Ministres, se décline en sept (7) axes stratégiques, dont un (1) axe spécifiquement consacré au développement et à la valorisation de la Recherche scientifique dans l'espace CAMES.

Ce processus de redynamisation de la Recherche dans l'espace CAMES a démarré lors des 6<sup>èmes</sup> Journées Scientifiques du CAMES, avec « *l'Appel de Yamoussoukro pour une redynamisation de la Recherche et de l'Innovation au sein de l'espace CAMES* », lancé par les 1185 participants de ce forum scientifique du CAMES, organisé en 2024 en Côte d'Ivoire.

Les textes fondateurs de la stratégie de redynamisation de la Recherche scientifique dans l'espace CAMES ont été élaborés par l'ensemble des acteurs de la gouvernance (Directeurs Généraux chargés de la Recherche et de l'Innovation, Responsables d'Écoles Doctorales, Présidents des Comités Techniques Spécialisés, Coordonnateurs des PTRC, Responsables d'organismes de financement de la Recherche, Experts de la valorisation des résultats de la Recherche...) ainsi que la mise en œuvre des politiques de Recherche, lors d'un atelier réunissant une centaine de participants, à Bamako (Mali), en janvier 2026.

Ces textes s'articulent autour d'une Déclaration de politique commune ambitieuse de Recherche scientifique dans l'espace CAMES, accompagnée d'une stratégie de mise en œuvre fondée sur la mutualisation, l'optimisation, la régulation, la promotion de l'excellence et la valorisation de la Recherche.

Les récentes Journées Scientifiques du CAMES, tenues à Lomé (Togo) du 9 au 12 mars 2026, réunissant plus de 1000 participants en provenance de 15 pays membres du CAMES, d'Allemagne, du Canada, de France, d'Éthiopie et du Nigéria, ont été l'occasion de la présentation, de l'amendement et de l'appropriation par la communauté scientifique des documents de cette stratégie de redynamisation de la Recherche.

La Déclaration de politique commune de Recherche dans l'espace CAMES, ainsi que la stratégie de redynamisation de la Recherche, constituent ainsi la réponse de notre Institution commune, pour une Recherche scientifique visible et impactante, aux cœurs des politiques nationales ; à l'image de l'Afrique que nous voulons : une Afrique où la Recherche scientifique est un facteur de solidarité, de résilience et de développement.

Ce fut tout l'enjeu des 7<sup>èmes</sup> Journées Scientifiques du CAMES qui se sont achevées à Lomé, dans une atmosphère d'excellence scientifique et d'intégration académique véritable.

**Gardons toujours à l'esprit que le CAMES est un modèle unique d'intégration académique réussie, créé par des africains pour des africains, afin de promouvoir l'excellence académique, la solidarité scientifique et le développement durable de l'Afrique.**

**Nous devons, plus que jamais, être fiers de notre Institution commune et œuvrer ensemble, pour la préserver, la consolider et la valoriser.**

Professeur Souleymane KONATÉ

**Secrétaire Général du CAMES**

Grand-Croix de l'Ordre International des  
Palmes Académiques du CAMES – OIPA